

AGENT D'AIDE à LA PERSONNE

L'agent d'aide à la personne accompagne les individus dans tous les aspects de la vie quotidienne.



Cours théoriques et pratiques:

- FORMATION MILITAIRE (2 mois) : Goût de l'effort - Vie en communauté - Bases du savoir-être et de la vie sociale.
- FORMATION COMMUNE (3 mois) : Remise à niveau scolaire - Formation au secourisme - Aide à la recherche d'emploi - Permis de conduire.
- FORMATION PROFESSIONNELLE (5 mois) : Cours théoriques - Formation pratique - Stage en entreprise.
- Examen de fin de formation : mise en situation professionnelle devant un jury afin d'obtenir l'attestation de formation professionnelle

Qualifications

- Certificat de sauveteur secouriste du travail (CSST)
- Attestation de formation citoyenne (AFC)
- Attestation de formation professionnelle (AFP)
- Certificat de formation générale (CFG)
- Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs (BAFA)

Les +

- Permis de conduire